

Interpellation de Christine Defraigne, Conseillère communale du groupe MR, au Conseil Communal du 29 novembre 2010 et relative au centre sportif de haut niveau

Date : Le lundi 29 novembre 2010

Sujet : Le centre sportif de haut niveau

Auteur : Christine Defraigne – Conseillère communale du groupe MR

Monsieur le Bourgmestre,

Le 23 novembre 2009, notre Conseil communal votait, à l'unanimité, une motion appuyant la candidature de Liège pour l'accueil du futur centre sportif de haut niveau de la Communauté française. Je suis revenue vers vous le 4 octobre 2010 afin de savoir si vous aviez reçu le cahier des charges rédigé par les services de la Communauté française.

Il semblerait que le dossier, coincé dans les services communautaires, ne vous avait pas encore été remis à cette période.

Cependant, le 28 octobre 2010, plusieurs articles de presse relayaient la volonté de la Ville de Louvain-la-Neuve de se porter candidate en vue d'accueillir le futur Centre pour élites sportives.

Louvain-la-Neuve aurait reçu ce fameux cahier des charges le 22 octobre 2010.

Les autorités locales n'ont donc pas hésité, elles ont déclaré la Ville candidate et ont fait ressortir ce qu'elles prétendent être les avantages de Louvain-la-Neuve.

Après une rapide analyse de ceux-ci, j'ai pu remarquer que, si notre Ville désirait se porter candidate, les arguments de LLN seraient balayés tant Liège possède des arguments qui pourraient être décisifs.

Tous ? Non, seule la volonté d'avancer de Louvain-la-Neuve et de la Province du Brabant Wallon pourrait nous résister.

En effet, il semblerait que la Province du Brabant Wallon se soit déjà engagée à investir 5 millions si Louvain-la-Neuve était choisie.

Dès lors, même si le coût annoncé du projet louvaniste est de 30 millions alors que le coût du projet liégeois n'est que de 20 millions d'euros, cet engagement de la Province du Brabant wallon pourrait peser très lourd dans la balance.

Par ailleurs, votre réaction dans le journal « Le Soir » du 9 novembre 2010 ne laisse d'inquiéter. Vous déclarez en effet « On verra si ça vaut la peine d'être candidat et d'en assumer le coût ».

Monsieur le Bourgmestre,

- ✓ Notre Conseil communal n'a-t-il pas adopté une motion en faveur de la création d'un Centre Sportif de Haut Niveau à Liège ?
- ✓ Êtes-vous désormais en possession du cahier des charges ?
- ✓ Avez-vous pu l'analyser ?
- ✓ La Ville de Liège va-t-elle se porter candidate ?

- ✓ Êtes-vous conscient qu'il y a urgence dans ce dossier et que la date ultime de dépôt des candidatures est fixée au 23 décembre 2010 à 16h ?

Je vous remercie.

Christine Defraigne

Conseiller communal